

# **PROGRAMME**

# MAC SST

(RECYCLAGE)

Maintien et Actualisation des Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail



#### **OBJECTIFS**

Le MAC SST a pour but de maintenir les compétences du SST pour

- Adopter un comportement adapté et intervenir efficacement face à une situation d'accident, conformément à l'éventuelle évolution des techniques et conduites à tenir.
- · Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail

#### **FORMATEUR**

La formation est dispensée par un formateur S.S.T. détenant le Certificat de S.S.T. de niveau 2 valide

#### **PUBLIC ET PRÉREQUIS**

Parler, lire et écrire le français, toute catégorie de personne. Avoir suivi la formation initiale et être à jour de ses recyclage. Se munir de sa carte de SST le jour de la formation

## **DURÉE, LIEU ET NOMBRE DE STAGIAIRES**

- 7h00 minimum (hors procédures spécifique à l'entreprise) soit 1 jour de formation en présentiel dans l'entreprise (en intra-entreprise) ou dans des locaux loués (en interentreprise) en présentiel
- Groupe de 4 à 10 stagiaires (pour 1 formateur)

### **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

Tel que défini par l'INRS dans le Document de référence SST V8\_01\_2021, Mannequins (adulte, enfant et nourrisson), défibrillateur d'entraînement, outils pour les cas concrets, fausses plaies, liste non exhaustive

Support par vidéo projecteur, ordinateur, paperboard, plan d'intervention de l'I.N.R.S., PAP (plan d'action et prévention) SST, photos pour les cas concrets. Fiche de suivi et d'évaluation formative et grille de certification. Délivrance de l'aide mémoire du S.S.T. (ED 4085 6ème édition documentation I.N.R.S.)

#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges, partage d'expériences, démonstrations par le formateur S.S.T., exercices d'apprentissage en groupe, mises en situation de cas liés aux risques propres à l'entreprise

#### **MOYENS HUMAINS**

Le ratio d'encadrement est de 1 formateur pour 10 personnes maximum









## **PROGRAMME**



#### **OUVERTURE DE LA FORMATION**

- Tour de table pour relater les diverses expériences vécues en tant que S.S.T.
- Actualisation des risques dans l'entreprise ou de l'établissement et aux modifications du

#### **RETOUR SUR LA FORMATION DE S.S.T. INITIALE**

- Être capable de situer le rôle du S.S.T
- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention dans ou hors de l'entreprise et lors de son intervention
- Être capable de repérer une situation de travail dangereuse en informant le personnel compétent et de proposer des mesures d'action de prévention
- Être capable de réaliser une protection adaptée
- Être capable d'examiner la (les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Être capable de faire alerter ou d'alerter les secours
- Être capable de secourir la victime
- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail et de proposer des mesures d'amélioration en matière de prévention (certification du SST à partir d'accident du travail simulé)
- Évaluation du S.S.T. à partir d'accident du travail simulé







# **ORGANISATION DE LA FORMATION**

ACTIVITÉ	CONTENU
	PREMIÈRE DEMIE-JOURNÉE
Ouverture du stage	<ul> <li>Présentation du formateur, des horaires de formation, du programme de formation, signature de la feuille de présence, présentation des stagiaires</li> <li>Énoncé des objectifs de la formation, présentation de la grille d'évaluation et du mode d'évaluation (mise en situation)</li> </ul>
Retour d'expériences sur les actions menées en prévention et en secours	<ul> <li>Témoignages des candidats sur leurs actions de secours, retour sur des situations confortables / des situations délicates. Validation des bons gestes et apports collectifs des rectifications à mener</li> <li>Témoignages des candidats sur leurs actions de prévention, discussion commune sur l'efficacité des actions, les leviers et freins rencontrés</li> <li>La suite de la formation va s'articuler en fonction de ces témoignages. Les points maîtrisés seront abordés rapidement au profit des compétences qui restent à approfondir</li> </ul>
Rôle du SST dans l'organisation de la prévention dans l'entreprise	<ul> <li>Les accidents au travail, la prévention des risques professionnels et ses enjeux, le rôle des préventeurs</li> <li>L'organisation de la prévention dans votre entreprise</li> <li>La prévention par le SST, recherche du danger, mécanisme d'apparition des dommages, les neufs principes généraux de prévention, énonciation de mesures préventives</li> <li>Identification des personnes à prévenir et rédaction d'un message efficace</li> </ul>
Le cadre juridique de l'intervention du SST sur une situation d'accident	Le cadre légal     Les limites de l'intervention d'un SST
L'intervention du SST sur une situation d'accident : le PREFAS	<ul> <li>L'examen (l'examen de la victime sera appliqué dans chacune des mises en situations qui font suites) Le moment de l'alerte</li> <li>Secours 1: le saignement abondant</li> <li>Secours 2: l'étouffement</li> <li>Secours 3: la brûlure</li> </ul>
	DEUXIÈME DEMIE-JOURNÉE
L'intervention du SST sur une situation d'accident : le PREFAS (suite)	<ul> <li>Secours 4: le malaise</li> <li>Secours 5: le traumatisme</li> <li>Secours 6: la plaie</li> <li>Secours 7: la personne inconsciente qui respire Secours 8: la personne inconsciente qui ne respire pas</li> </ul>
Évaluation certificative	Évaluation certificative des candidats sur des mises en situations suivant la grille de certification des compétences du SST de l'INRS
Fermeture de la formation	<ul> <li>Annonce des résultats de l'examen</li> <li>Évaluation de la formation par les apprenants</li> </ul>







## **VALIDATION DE LA FORMATION**

Les critères d'évaluation certificative sont définis par l'I.N.R.S., dans le référentiel de certification S.S.T. figurant au document de référence et transcrits dans une grille de certification (document I.N.R.S.).

Un certificat S.S.T. valable au maximum 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation certificative favorable.

#### Validation par bloc de compétences

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues



#### Avis après formation

A l'issue de la formation, un mentionnant les objectifs. la nature et la durée de l'action des acquis de la formation sera délivré

# **MODALITÉS**

### Accessibilité

- Une personne en situation de handicap peut tout à fait obtenir son certificat SST si elle est capable de mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST.\*
- « Dans le cas où le candidat ne peut mettre en oeuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques ou mentales, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de formation mentionnant notamment les résultats des acquis (partiels, du fait du handicap) de la formation. »
- \*Référent handicap: Maxence Barthelemy 06 48 35 89 59 contact@leones-formation.fr

# Les modalités et délais d'accès



- · L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit à l'initiative d'un salarié avec l'accord de sa direction.
- Inscription 15 jours avant le début de la formation.

#### Modalité d'évaluation



• Évaluation en fin de stage portant sur le déroulement et les acquis de la formation

#### Gestion de l'échec



Conformément au Document de référence SST V8 01 2021 de l'INRS

- Si le stagiaire ne valide pas une ou plusieurs compétences, il ne peut pas obtenir son certificat
- Si le temps le permet, il peut repasser une ou les deux épreuves certificatives correspondant aux compétences manquantes.
- Si l'échec persiste, il peut se réinscrire à une nouvelle session de formation.
- Il peut demander à repasser uniquement les compétences non validées, en présentant une attestation de fin de formation mentionnant ses résultats.
- Il est conseillé que cette session de "rattrapage" ait lieu dans les 6 mois suivant la première session.







